

---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*

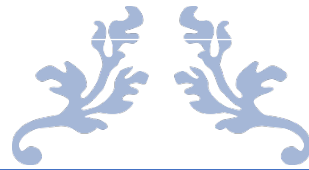


---

# Revue LES TISONS

---





---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

*Revue LES TISONS - N° 0002 - Décembre 2024*



**Revue LES TISONS, N°0002 – décembre 2024**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso





## **Numéros déjà parus**

*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024



## **Présentation de la revue**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-

dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;



Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).





**Représentations linguistiques des locuteurs du  
tassawaq résidant à Niamey: entre risque de  
glottophagie et résilience linguistique**

*Linguistic representations of Tassawaq speakers living in  
Niamey: between risk of glottophagy and linguistic resilience*

*Soumission : 02/09/2024 - Acceptation : 12/11/2024*

**SEYDOU HANAFIOU Hamidou**

Université Abdou MOUMOUNI  
taasooome70digoo@gmail.com

**MALLAM GARBA Maman**

Université Abdou MOUMOUNI  
mmallam\_garba@yahoo.fr

**Résumé** : La présente étude, qui s'inscrit dans une perspective sociolinguistique, porte sur la survie de la langue tassawaq à Niamey et sa valorisation au niveau national, à partir de l'analyse des représentations de ses locuteurs. L'analyse des données issues d'un questionnaire d'enquête administré à un groupe de Issawaghan, locuteurs natifs du tassawaq, révèle que ceux-ci sont tous plurilingues et que les langues dominantes du milieu ont investi toutes leurs sphères de communication sociale, y compris le cadre familial. Dans ces conditions, la transmission du tassawaq se trouve menacée alors même que leurs déclarations révèlent que cette langue ne bénéficie pas suffisamment d'instances de valorisation, ni au niveau national ni dans son fief à Ingall. Cependant, les desiderata des enquêtés montrent un attachement profond à la langue et à la culture tassawaq, quel que ce soit le scénario envisagé. La promotion de cette langue dépendrait dans ces conditions d'une action coordonnée entre locuteurs engagés et pouvoirs publics, dans la perspective de faciliter sa valorisation et sa survie. Car le tassawaq semble partager le même sort que toutes les autres langues minoritaires symboliquement élevées au statut prestigieux de langue nationale.

**Mots-clés** : langues songhay, représentations linguistiques, conflits linguistiques, langue nationale, promotion linguistique

**Abstract**: *The present study, which is part of a sociolinguistic perspective, focuses on the survival of the Tassawaq language in Niamey and its valorization at the national*

level, based on the analysis of the representations of its speakers. The analysis of data from a survey questionnaire administered to a group of Issawaghan, native speakers of Tassawaq, reveals that they are all multilingual and that the dominant languages of the environment have invaded all their spheres of social communication, including the family environment. Under these conditions, the transmission of Tassawaq is threatened even though declarations reveal that this language does not benefit sufficiently from development bodies, neither at the national level nor in its stronghold in Ingall. However, the wishes of the respondents show a deep attachment to the Tassawaq language and culture, whatever the scenario envisaged. The promotion of this language would depend in these conditions on coordinated action between committed speakers and public authorities, with the aim of facilitating its development and survival. Because Tassawaq seems to share the same fate as all the other minority languages symbolically elevated to the prestigious status of national language.

**Keywords :** Songhay languages, linguistic representations, linguistic conflicts, national language, linguistic promotion

#### **Pour citer cet article**

---

SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman, 2024, « Représentations linguistiques des locuteurs du *tassawaq* résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique », *Revue LES TISONS*, N° 0002, décembre, p. 467-501.

#### **Introduction**

Le Niger est un pays subsaharien où cohabitent plusieurs groupes ethniques et une multitude de langues et variétés de langue. L'on peut grosso modo distinguer cinq (5) catégories de langues sur l'échiquier sociolinguistique national : (1) une langue officielle unique mais très minoritaire et non maternelle (français), (2) une langue minoritaire mais dominante de par sa fonction liturgique (arabe), (3) des langues véhiculaires transfrontières (hausa et songay-zarma), (4) des langues véhiculaires régionales (fulfulde, kanuri et tamajaq) et (5) des langues minoritaires à tous les niveaux (gulmancema, tagdalt, tassawaq et tubu).

Toutes ces langues sont parlées dans la ville de Niamey, la capitale du pays, mais les rapports qu'elles entretiennent entre elles diffèrent selon les communautés linguistiques qui y résident. Le cas des Issawaghan locuteurs natifs de la langue tassawaq offre un cadre de

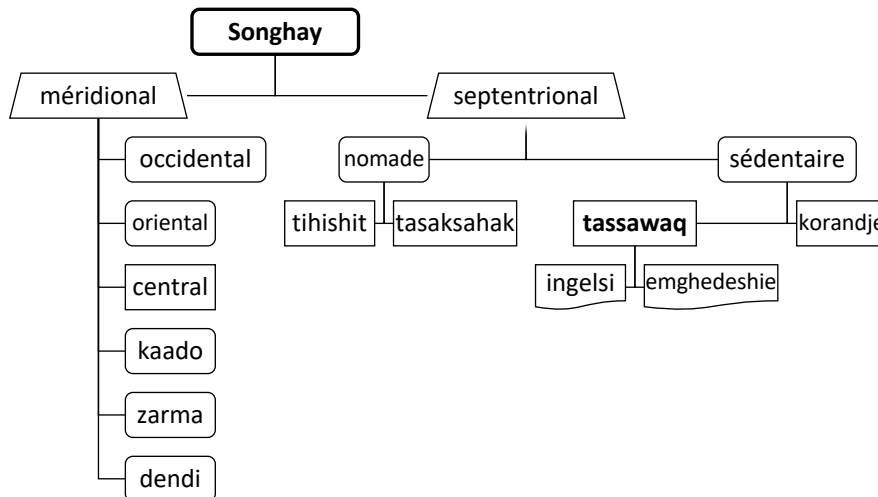
réflexion sur la survie d'une langue dans ce type de configuration et au-delà, celle de toutes les langues minoritaires.

Depuis son accession au statut de « langue nationale » au Niger en 1991, le tassawaq suscite beaucoup de curiosités du fait de ses origines hybrides et de sa proximité avec la langue tamajaq dont elle partage les mêmes territoires et en subit l'influence. Le tassawaq constitue pour les linguistes nigériens un champ de recherche peu exploré mais plein de promesses car il appartient à un groupe de parlers tout aussi hybrides, où il pourrait être malencontreusement confondu à telle ou telle autre variété linguistique voisine. La présente recherche s'attèle à décrire les pratiques linguistiques des Issawaghan et leurs représentations (subjectives) par rapport à leurs rapports aux langues en présence et aux modalités de leur promotion, conformément au cadre juridique qui les régit.

## **1. Aperçu su le tassawaq et ses locuteurs**

Le tassawaq est, selon la classification des dialectes songhay établie par Nicolai R. (1981) de la sous-branche septentrionale du phylum songhay qui relève de la famille nilo-saharienne. C'est la langue parlée au Niger par les Issawaghan, majoritairement installés dans les localités de Ingall et de Tiguidan-Tessem, dans la région d'Agadez. Plusieurs sources (Djibo H. 2013, AHN 2004) rapportent la présence de cette communauté songhayphone au passage de l'Empereur songhay Askia Mohammed en partance pour un pèlerinage à la Mecque en 1497. Le métissage du tassawaq pourrait certainement avoir un lien avec l'expansion en début du 16<sup>ème</sup> siècle de l'Empire songhay aux États hausa de Katsina, Gobir et Kano et à la ville d'Agadez alors aux mains des Touaregs. Toujours est-il que ses apparentements linguistiques peuvent être représentés comme ci-après.

## Arbre généalogique du tassawaq



*Source* : Notre reconstitution à partir de la classification de Nicolai R (1981, p. 25)

Il n'existe pratiquement pas de données démographiques sur les locuteurs du tassawaq. Mais la population du département de Ingall, toutes communautés confondues, est estimée à 68 894 habitants en 2021 (NIGER 2022, p.30). Cela donne une indication sur le nombre maximum possible de locuteurs de cette langue au Niger. Ces derniers la désignent tassawaq ou tassawagh et s'auto-appellent Issawaghan (masculin/ pluriel) ou Sissawaghan (féminin/ pluriel). Le locuteur est désigné Assawagh ou assawaq lorsqu'il s'agit d'un homme et tassawaq ou tassawagh lorsqu'il s'agit d'une femme, exactement comme la langue.

Le tassawaq fait partie des onze (11) langues nationales du Niger. Ce statut juridique le place au même niveau de considération que toutes les dix (10) autres langues nationales, indépendamment de son poids démographique. Mais du point de vue sociolinguistique, il reste une langue à faible envergure sociale, investie dans son fief par le tamajaq et le hausa.

## 2. Problématique de recherche

### 2.1. Cadre théorique de référence

Partant du postulat selon lequel toute situation de plurilinguisme est génératrice de conflits de positionnement entre les langues en coexistence, nous plaçons cette étude dans le cadre théorique des conflits linguistiques du type diglossique. Ces conflits sont élucidés par les notions de « langue dominante » et « langue dominée », pour caractériser les rapports de force qui régissent la répartition des fonctions allouées aux langues au sein d'une communauté. Ils peuvent être latents ou ouverts, mais pas inexistantes comme le conçoivent les promoteurs du concept, en l'occurrence Ch. A. Ferguson. (1958) et J. Fishman (1971). La production des notions de fonctionnement diglossique et de représentations de la diglossie, de schizoglossie (E. Haugen 1962), de tétraglossie (Gobard 1976) et diglossies enchâssées (Calvet 1987) battent en brèche toute conception de situation diglossique comme étant stable et pacifiste. On peut, avec Kremnitz (1981 : 65-66), admettre que c'est le facteur politique qui détermine l'emploi officiel ou public des langues, explicitant du coup les conflits diglossiques.

Cette problématique convoque par ailleurs d'autres références scientifiques en rapport avec le contexte africain de la coexistence des langues. Il s'agit entre autres de travaux comme ceux de l'équipe de R. Jolivet (1996) sur les pratiques et représentations linguistiques au Niger.

Le tassawaq est une langue mixte avec des traces linguistiques de plusieurs langues nationales dont il serait de ce fait proche parent mais reste reconnu comme entité linguistique. Quelles que puissent être les relations génétiques ou socio-fonctionnelles entre le tassawaq et les autres langues nationales, à Niamey comme à Ingall, il existe entre eux des rapports de domination. Cette situation pourrait aboutir soit à « l'assimilation » soit à la « normalisation » selon la conception de la sociolinguistique occitaniste de ces termes, soit à un monolinguisme ou à un bilinguisme généralisé, selon l'approche catalane (Boyer H. 1987, Gardy et Lafont 1981).

Dans un cas possible, le tassawaq est ingéré par une des langues dominantes et on arrive à la glottophagie à la L-J. Calvet (1974) et

dans le second, tous les Issawaghan deviennent des bilingues ou trilingues (voire tétralingues) et ils assurent la survie de leur langue dans des rapports de type diglossique où celle-ci est confinée à des usagers limités ou grégaires. À moins d'une intervention planifiée des pouvoirs publics, en collaboration avec l'engagement des Issawaghan, le tassawaq peut finir par mourir, faute de locuteurs ou d'utilisation significative dans la vie sociale. La transmission d'une langue dépend de la disposition de ses héritiers à la garder en raison de son utilité sociale. Une langue n'existe que parce qu'elle sert. Toute langue qui est soustraite des usages quotidiens de ses locuteurs par le recours à une autre est vouée à la disparition. Le manque d'usage et l'amenuisement du nombre d'utilisateurs sont connus pour être les signes avant-coureurs de la disparition d'une langue (C. Hagège 2000, UNESCO 2003).

## ***2.2. Objectif de l'étude***

La présente étude vise à évaluer le niveau de résilience de la langue tassawaq dans un environnement multilingue concurrentiel.

## ***2.3. Hypothèses formulées***

L'étude est balisée par les trois hypothèses suivantes qu'il reste à valider ou à infirmer.

Les locuteurs du tassawaq œuvrent à la sauvegarde de leur patrimoine linguistique par le biais de sa transmission à leurs progénitures, quel que soit par ailleurs le milieu dans lequel ils vivent ;

Plus ils s'éloignent de leur fief linguistique plus les Issawaghan éprouvent le besoin d'affirmer leur appartenance spécifique à la langue et à la culture tassawaq ;

Les Issawaghan aspirent à la valorisation de leur langue dans une perspective de promotion égalitaire de toutes les langues nationales du Niger, pas à une action symbolique et stérile.

C'est à travers les rapports aux différentes langues utilisées par les enquêtés et les fonctions sociales assurées par ces langues que les trois hypothèses émises seront testées.

#### ***2. 4. Champ d'investigation***

Cette recherche est circonscrite à la ville de Niamey qui est à la fois la capitale politique du Niger et le principal centre des affaires. Située dans la partie Sud-ouest du pays, elle est traversée de part et d'autre par le fleuve Niger. Elle s'étend sur près de 552,27 km<sup>2</sup> et sa population est estimée à environ 1 026 848 en 2012 et d'après les projections démographiques, à 1 492 414 en 2024 (NIGER INS 2024).

Cette croissance démographique s'explique par un taux d'accroissement intercensitaire de 3,3% et un afflux régulier des jeunes gens venus de l'intérieur du pays, en quête de mieux-être ou d'opportunités professionnelles. Ils s'y rendent pour exercer de petits métiers ou poursuivre leurs études dans des universités ou grandes écoles et dans les centres de formation professionnelle. Niamey est un pôle d'attraction pour tous mais en même temps, un possible site d'installation permanent. Ce milieu cosmopolite est à l'image du pays multiethnique, multiracial et plurilingue. Les Issawaghan résidant à Niamey se connaissent presque tous, comme étant issus de la même communauté d'origine ou de la même région.

### **3. Méthodologie de collecte et exploitation de données**

La collecte des données de cette étude procède de l'administration ou l'auto-administration d'un questionnaire constitué de questions fermées à choix unique ou multiples et de questions ouvertes où l'enquêté est appelé à justifier son opinion ou sa prise de position sur une question donnée. Les thématiques traitées sont relatives aux pratiques linguistiques supposées des enquêtés, à leur imaginaire linguistique, notamment les jugements spontanément portés sur les langues ou les rapports entre les langues, les desiderata linguistiques des enquêtés et la connaissance des cadres de promotion de la langue tassawaq.

Le choix des personnes à enquêter a été opéré avec l'accompagnement d'une association locale des Issawaghan, de manière aléatoire, sans limitation du nombre de répondants. À chaque fois que de besoin, le questionnaire est reproduit et soumis

aux répondants identifiés. Dans un intervalle de près de 5 mois, l'échantillon couvert a été constitué de 25 personnes.

Une fois collectés, les questionnaires remplis ont fait l'objet d'un traitement semi-informatisé. Les réponses aux questions posées ont d'abord été codifiées et saisies sur des feuilles de calcul Excel en fonction des rubriques ou sous-rubriques en vue de leur exploitation. Ensuite, des tabulations et des graphiques ont été générés grâce au logiciel Excel. Étant donné le nombre limité de répondants, certaines vérifications ou triangulations ont été effectuées manuellement.

La partie qualitative du questionnaire a été soumise à une analyse de contenu où les déclarations des répondants ont été confrontées à leurs statuts de manière à dégager les motivations sous-jacentes à toute prise de position. Les triangulations ont permis d'établir des corrélations entre les réponses ou de déceler des contradictions qui sont tout aussi informatives que les déclarations.

## **4. Résultats et interprétations**

### ***4.1. Profils des enquêtés***

Les caractéristiques sociologiques et sociolinguistiques des enquêtés déterminent leurs rapports aux langues et leur imaginaire linguistique. Certes le fait d'être un Issawaghan résidant à Niamey est leur principal dénominateur commun mais divers facteurs sociaux permettent de les catégoriser en groupes d'opinions différents. Il importe donc de décrire les différents profils du groupe cible avant d'aborder les représentations qui se rattachent à eux.

#### ***4.1.1 Caractéristiques sociologiques***

La population cible de cette étude est constituée de 7 personnes de sexe féminin et de 18 autres de sexe masculin, réparties comme ci-après, selon les principales variables sociologiques retenues.



### Variables sociologiques des personnes enquêtées

Variables		F	H	Total
Situation matrimoniale	Mariés	4	6	10
	Célibataires	3	12	<b>15</b>
Enfants sous le ménage	Oui	3	4	7
	Non	4	14	<b>18</b>
Tranches d'âge	Entre 20-30 ans	3	13	<b>16</b>
	Entre 31-40 ans	2	0	2
	Entre 41-50ans	0	4	4
	Entre 51-et plus	2	1	3
Niveau d'éducation	Secondaire	3	2	5
	Supérieur	2	15	<b>17</b>
	Aucun	2	1	3
Profession	Commerçants	0	2	2
	Scolaires	3	9	<b>12</b>
	Éleveur	0	1	1
	Fonctionnaires	2	4	6
	Ménagère	1	0	1
	Non dite	1	2	3
Lieu de naissance	Ingall	5	17	<b>22</b>
	Ailleurs	2	1	3
Lieu de résidence	Niamey	7	15	<b>22</b>
	Ailleurs	0	3	3

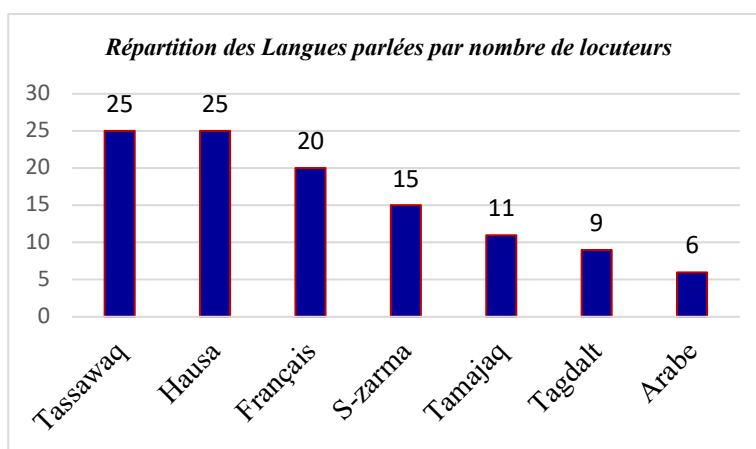
*Sources : Notre étude 2024*

Les enquêtés sont tous des Issawaghan ayant leur résidence habituelle à Niamey et dans la même proportion, natifs de Ingall. Les célibataires sont les plus nombreux (3 personnes sur 5) : ils sont tous sans enfant. Le fait que la plupart de ces enquêtés soient des élèves ou étudiants explique qu'ils n'aient pas d'enfant. Ainsi, c'est seulement dans 7 ménages que les enquêtés vivent avec des enfants. La possibilité de transmission de la langue aux enfants est certes réduite dans cette configuration mais elle peut être envisagée par chaque enquêté. L'âge détermine également le statut matrimonial ou parental des personnes ciblées. En effet, la tranche d'âge la plus représentée est celle de 20-30 ans. C'est elle qui porte le devenir et

l'avenir de la langue tassawaq. Ce que cette génération fera de sa langue plus tard importe plus que ce qu'en fait la génération actuelle.

#### 4.1.2 Caractéristiques sociolinguistiques

Le répertoire linguistique des Issawaghan enquêtés est varié. Il se constitue de 7 langues réparties comme suit selon le nombre de personnes qui déclarent les parler.



Sources : notre étude 2024

Le nombre de langues que parle un enquêté varie de 3 à 7. Tous les Issawaghan interrogés parlent hausa en plus de leur langue maternelle *tassawaq* et parmi eux, 15 parlent la langue *sojay-zarma*. Le *hausa* et le *sojay-zarma* sont les deux langues nationales véhiculaires dans la ville de Niamey.

Les 4/5 des interrogés sont locuteurs du français, langue officielle du pays et également véhiculaire à Niamey.

La synthèse donne la configuration suivante : 3 personnes parlent chacune 7 langues, 6 personnes 4, 4 autres parlent 5 langues et 6 sont chacune locutrices de 3 langues. La polyglottie est l'une des caractéristiques la mieux partagée chez les Issawaghan, tant et si bien qu'il importe de savoir à quel besoin correspond la pratique de chaque langue. L'utilisation d'au moins deux des trois langues véhiculaires de Niamey, le français et le *hausa* ou le *sojay-zarma*, prédispose un Issawaghan à relever le défi de toute situation communicationnelle orale dans cette ville.

Parler une langue est une chose et savoir la lire et l'écrire en est une autre. Sur les 7 langues identifiées dans le répertoire des Issawaghan enquêtés, 4 sont significativement déclarées comme lues et écrites. Le français est la première langue que les 4/5 des enquêtés déclarent lire et écrire. Il est suivi du *hausa* et de l'arabe, cités à parité égale par 13 personnes sur 25. Les 3/5 des enquêtés déclarent lire et écrire leur langue maternelle, même si celle-ci n'est pourvue d'aucune orthographe officielle.

Le français et l'arabe étant des langues à longue tradition écrite, d'une part et d'autre part, les enquêtés étant majoritairement des personnes instruites, il n'est guère étonnant qu'ils apparaissent en tête dans ce répertoire. Le *hausa* est pour sa part largement utilisé dans les centres d'alphabétisation, du fait de son prestige de langue disposant d'un important patrimoine littéraire et filmographique importé du Nigéria voisin. Mais le cas du *tassawaq*, non encore doté d'orthographe, pose la question de savoir le support utilisé dans les usages écrits de la langue mais aussi celle du domaine de ces usages.

Les langues seulement lues sont l'arabe et le *hausa*, cités par des faibles proportions de personnes. Il pourrait ici s'agir de la lecture des textes à caractère religieux pour lesquels la mémorisation l'emporte sur la compréhension.

#### ***4.2. Pratiques linguistiques déclarées***

Les circonstances dans lesquelles les langues parlées sont utilisées dans la vie sociale des enquêtés permettent d'établir les rapports de force entre les langues en présence et aussi d'évaluer leurs vitalités dans ce milieu. La présence d'une langue dans plusieurs domaines sociaux est certes un indicateur de son niveau de domination mais il est aussi des situations où la présence ou l'absence de la langue maternelle est déterminante pour sa survie.

##### ***4.2.1 Profusion de langues utilisées dans les instances informelles***

Des situations informelles d'utilisation des langues sont proposées aux enquêtés afin qu'ils cochent les langues correspondant à leurs pratiques dans chacune de ces circonstances. Le groupe de langues à cocher est composé des onze (11) langues nationales du Niger, du français, de l'arabe et d'une modalité « autre

(à préciser) ». En fonction du nombre d'occurrences de chaque langue, nous pouvons établir comme ci-après l'ordre de désignation des quatre principales langues du répertoire établi.

***Rang des langues en fonction de leurs désignations dans chaque situation***

	<b>Inter-actants</b>	<b><i>Tassawaq</i></b>	<b><i>Hausa</i></b>	<b><i>Soṅay-zarma</i></b>	<b>Français</b>
1	Conjoint/conjointe	2 <sup>e</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>e</sup>	-
2	Membres du ménage	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	-
3	Enfants	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> ex	3 <sup>e</sup> ex
4	Parents résidents	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> ex	3 <sup>e</sup> ex
5	Parents non résidents	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	-	3 <sup>e</sup>
6	Employés	-	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
7	Voisins	3 <sup>e</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	-
8	Amis	-	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
9	Collègues hors famille	3 <sup>e</sup> ex	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>e</sup> ex	2 <sup>e</sup>
10	Marchands/boutiquiers	-	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>

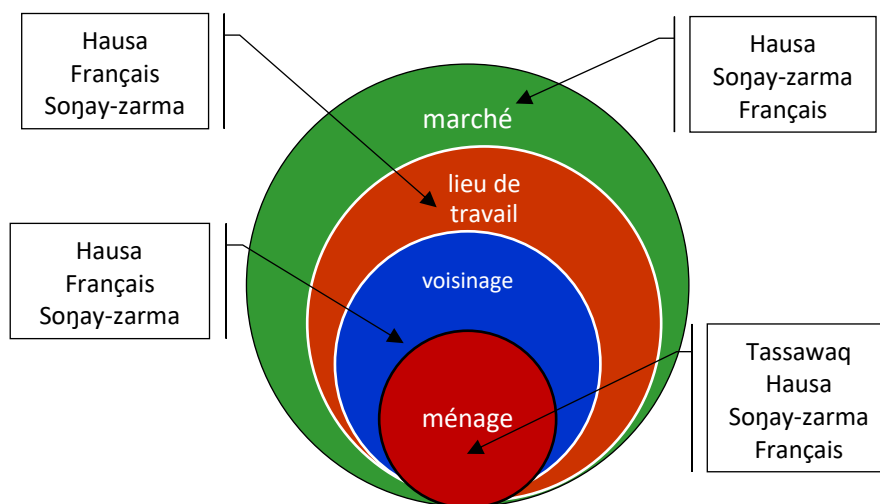
*Sources : notre étude 2024*

Le *tassawaq* et le *hausa* apparaissent ici comme les deux langues majoritairement usitées dans la communication entre les membres du ménage et aussi entre proches parents résidents ou de passage. En dehors du ménage, les enquêtés déclarent faire recours au *hausa* et au *soṅay-zarma* (dans l'ordre) et accessoirement au *tassawaq* ou au français. Cette répartition des usages reflète les besoins linguistiques diversifiés des Issawaghan dans un environnement cosmopolite. Aucune langue ne bénéficie d'aucune exclusivité d'utilisation dans aucune situation de communication ordinaire. Le *tassawaq* est confiné à la communication avec les parents et les amis.

**4.2.2. De la transmission de la langue maternelle**

La ventilation des langues parlées par les enquêtés dans les sphères de communication, représentées en cercles concentriques, peut être matérialisée par le schéma ci-après où les langues apparaissent à chaque niveau par ordre d'importance.

### Interactions interlinguistiques



Sources : Notre étude 2024

Ce schéma reproduit l'imbrication et la hiérarchisation des différentes sphères de communication dans la vie sociale des enquêtés, des plus fermées aux plus ouvertes. Plus on sort du noyau central du schéma des interactions sociales moins le tassawaq est sollicité. Tout se passe comme si une fois que l'Assawagh sort de sa maison, à moins qu'il ne rencontre un ami Assawagh, il n'a plus l'occasion de parler sa langue maternelle. Les trois langues véhiculaires de la ville de Niamey dominent l'ensemble de sphères de communications des Issawaghan, certes en partage avec le tassawaq dans un seul cas mais en quasi-exclusivité dans tous les autres. Dans ces circonstances, le hausa apparaît toujours en première position.

La présence massive des langues non maternelles dans la sphère de communication intime et privée des Issawaghan résidant à Niamey pourrait être perçue comme un indice d'insécurité pour la transmission du tassawaq. Dans les interactions entre conjoints, *tassawaq* est dominé par le hausa au risque de voir les enfants des Issawaghan privés de l'acquisition de cette langue. L'utilisation des langues au sein du microcosme familial varie selon les types de mariage. Dans les mariages endogamiques, les parents parlent entre eux et à leurs enfants en *tassawaq* et éventuellement dans une ou

plusieurs autres langues. En revanche, dans les mariages exogamiques, les parents parlent entre eux et à leurs enfants dans la langue maternelle du conjoint/ de la conjointe et en plus dans une autre langue (français et hausa/*sonhay-zarma*), mais rarement en *tassawaq*. Les mariages exogamiques étant les plus fréquents dans les grandes agglomérations, le danger de la non transmission plane sur le devenir de la langue *tassawaq*, tout moins dans un environnement aussi hétérogène et multilingue que la ville de Niamey.

Malgré les incursions des langues dominantes dans la sphère de communication familiale et les éventuelles restrictions d'interaction en *tassawaq* dues aux mariages exogamiques, les Issawaghan résidant à Niamey semblent veiller à la transmission de leur langue à leurs enfants, en exclusivité ou en association avec d'autres langues. L'hypothèse du maintien de la langue semble se confirmer car en dépit de l'adversité du cadre linguistique environnant, le *tassawaq* est transmis aux générations naissantes. Il ne s'agit pas d'un coup d'arrêt qui sonnerait le glas de la langue mais une situation de risque élevé. En effet, la famille est la base de l'organisation sociale et le premier niveau de formation sociale de l'individu où la langue joue un rôle prépondérant car c'est avec la langue et à travers la langue que l'enfant devient membre à part entière de sa communauté.

#### **4.3. Représentations des relations intralinguistiques**

Les statuts linguistiques de nombreux idiomes répertoriés dans le groupe songhay se posent en termes de langues apparentées ou de dialectes d'une même langue. Pour clarifier une telle situation, il serait nécessaire en plus des données linguistiques, de prendre en compte les facteurs d'ordre historique (date et lieu d'installation des groupes, provenances), sociologique (stratifications sociales et activités professionnelles), anthropologique (phénotype et habitus culturels) et géographique (résidence dans les collines ou dans les vallées). Dans la présente étude, il ne saurait être question d'une exploration suivant un prisme essentiellement sociolinguistique. Les questions suivantes posées aux enquêtés devraient permettre de dégager des perspectives : « À votre connaissance, y a-t-il des dialectes/variantes de la langue *tassawaq* au Niger ? Si oui, lesquelles ? ».

Globalement 5 variétés linguistiques sont citées par les enquêtés, parmi lesquelles trois reviennent en boucle, avec des dénominations diverses.

La première variété citée par 4/5 des répondants est le *tagdal* ou *tagdalt*, deux appellations dont l'une est endogène (*tagdal*) et l'autre exogène (*tamajaq*). La désignation de l'idiome en *tamajaq* est reconnaissable à la consonne finale +t qui est un suffixe marqueur de féminisation ;

La deuxième qui apparaît autant par son ordre de citation que par le nombre de fois, est *tabarok*, écrite de plusieurs manières suivantes : *tabarog*, *tabarogue*, *tabarog*, *tabawagh* ou *taboragh* ;

La troisième variété considérée comme un dialecte du *tassawaq* est le *tasaksahak*, avec également diverses notations : *tadawsak*, *dasaq*, *dawsaq*, *tadashak*, *tadawsaq*, *tadawasaq*, *tadawsak*, *tadosogh*, *tadossaq* et *todosagh*.

En outre, on trouve parmi les idiomes cités par les enquêtés des langues formellement établies telles que le *tamajaq*, le *zarma* et cas extrême, le *tassawaq* lui-même. L'ambiguïté réside-t-elle dans la question ou dans sa réponse pour que des langues soient assimilées à des dialectes ? C'est d'autant intéressant que certains enquêtés déclarent par exemple le *tagdalt* comme étant « autre langue parlée en dehors de la langue maternelle ». Pour les Issawaghan enquêtés, la différence avec leur langue se situent à trois niveaux :

Pas une très grande nuance, petite différence de prononciation ;

Les trois n'ont pas le même accent ;

Accent, prononciation, vocabulaire ;

Accentuation sur les mots, tons et différence de vocabulaire, par exemple : melon se dit malo en *tassawaq* et samira en *tagdalt* ;

Phonétique, construction de phrase, conjugaison, vocabulaire ;

Mêmes vocabulaires qui se différencient en phonétique et souvent en sens.

Sur les trois dialectes supposés du *tassawaq*, seul le *tasaksahak* figure dans l'arbre généalogique (Nicolai 1981) présenté plus haut. Une étude sociolinguistique réalisée à Ingall par Michael J. Rueck et alii (1999) conclut à l'existence d'une incompréhension entre le *tagdal* et le *tabarog* qui seraient des variétés d'une langue, l'une parlée par des populations à peau claire (Igdalan) et l'autre par celles à peau noire (Iboragan). En revanche, il n'aurait pas d'incompréhension entre d'une part, le *tadaksahak* (*dausahaq*) et le *tassawaq* ou le *tagdal* et d'autre part, entre le *tassawaq* et le *tagdal*.

Les données sociolinguistiques seules ne peuvent pas décider de la nature des liens linguistiques à établir entre le *tassawaq* et les autres idiomes apparentés. Mais les indications données par les enquêtés sur les types de différenciation entre ces variétés fournissent des précieux indices pour des descriptions comparatives prenant en compte différents champs d'étude (phonétique, lexical ou grammatical). Dans l'individualisation d'une langue, les paramètres linguistiques sont aussi importants que les facteurs sociolinguistiques.

#### ***4.4. Desiderata linguistiques des Issawaghan***

La nécessité de parler une langue peut ne pas s'accommoder de l'attrait qu'elle peut exercer sur un acteur social. Les desiderata des personnes enquêtées laissent transparaître les représentations de leur emploi dans le domaine formel des services étatiques au regard de leurs rapports d'affection vis-à-vis des langues en présence. Le maintien du *tassawaq*, en l'occurrence sa survie et sa promotion, ne dépendent pas que de son utilisation au sein de la cellule familiale ou du cadre amical.

##### ***4.4.1. Langues préférées des Issawaghan***

Dans le processus d'assimilation linguistique, les locuteurs d'une langue minoritaire adoptent des attitudes se situant entre deux pôles diamétralement opposés : la sublimation de la langue dominante et l'affirmation de l'attachement à la langue maternelle. Il importe de savoir si les Issawaghan résidant à Niamey peuvent préférer une langue quelconque à la leur et les langues qu'ils voudraient apprendre en plus de celle-ci. En fonction de chaque situation envisageable, les positions des enquêtés se présentent comme ci-après selon les langues désignées.



#### 4.4.1.1. Les langues que les enquêtés préfèrent parler

Situations	Tamajaq	Arabe	S-zarma	Hausa	Fulfulde	Français
Langues autant préférées que <i>tassawaq</i>	3 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	-	4 <sup>e</sup>
Langues plus préférées que <i>tassawaq</i>	-	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup> ex	2 <sup>e</sup> ex	-	2 <sup>e</sup> ex
Langues qui fascinent	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	-	5 <sup>e</sup>
Langues à apprendre	2 <sup>e</sup> ex	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup> ex	-	2 <sup>e</sup> ex	-

Sources : notre étude 2024

Les langues proches parentes du *tassawaq* (arabe, *sonjay-zarma* et *tamajaq*) tiennent le haut du pavé et l'on est enclin à penser que la proximité génétique prime sur la domination sociolinguistique. Il n'en est rien si l'on se réfère aux explications données dans les différents cas ci-après.

#### 4.4.1.2. Langues préférées autant que le *tassawaq*

Les langues que les enquêtés préfèrent parler la majorité des répondants (18 sur 25 enquêtés) autant que la leur sont les langues nationales véhiculaires au niveau national, *hausa* et *sonjay-zarma*, et celle qui est dominante au niveau de leur région, le *tamajaq*. Les raisons avancées lèvent toute équivoque à cet égard.

Ce sont des langues parlées par la majorité de mes collaborateurs ;

Le monde est en évolution perpétuelle. Et surtout le marché de la recherche de l'emploi, les langues sont de plus en plus importantes pour être embauché ;

L'arabe parce que c'est ma religion et le *tamasheq* est un outil qui me permet de bien communiquer avec mes parents Touaregs et le français est une langue d'enseignement ;

La majorité des Nigériens en utilisent comme moyens de communication dans les marchés et lieux publics ;

Elles sont les sources de la langue *tassawaq* ;

Elles sont parlées dans notre pays ;

On cohabite avec leurs locuteurs ;

Le *hausa* est parlé un peu partout et le français est notre langue officielle ;

On les parle dans ma région ;  
[La langue arabe] Elle est liée à ma religion ;  
Ce sont des langues populaires.

La préférence de toute langue en dehors du *tassawaq* relève d'un besoin langagier objectif que cette langue ne peut aujourd'hui satisfaire, qu'il s'agisse de la fonction officielle comme c'est le cas du français, ou bien de la fonction hiératique exclusivement dévolue à l'arabe ou de la fonction véhiculaire ravie par le *hausa* et le *sonay-zarma*. Le champ de l'affect demeure l'apanage du *tassawaq*, langue maternelle et identitaire.

#### **4.4.1.3. Langues plus préférées que le *tassawaq***

Pour une majorité des enquêtés (17 enquêtés), aucune langue ne peut remplacer le *tassawaq* dans leurs cœurs. Mais 5 d'entre eux citent l'arabe et 2 autres le *hausa*, le *sonay-zarma* ou le français. Le rejet de l'éventualité de la substitution de leur langue par toute autre est catégorique et quand il y a un choix de langues, les justifications avancées relèvent du statut sociolinguistique de ces dernières.

"Aucune".

"Il n'y a pas".

"Elle n'existe pas car le *tassawaq* est ma langue".

L'arabe et le français sont deux langues internationales qui donnent des ouvertures et des opportunités surtout pour les diplômés qui ambitionnent d'évoluer à l'international ;

[La langue arabe] Elle est la langue de la religion islamique ;

[La langue arabe] C'est la langue divine ;

[La langue *sonay-zarma*] Pour mieux communiquer avec les Zarma ;

[Le français,] Je l'ai appris à l'école.

Tout semble indiquer que pour les enquêtés, on ne peut être *Assawaq* sans disposer de la langue *tassawaq*. Le locuteur fait bloc avec sa langue, ils deviennent une seule et même entité.

#### **4.4.1.4. Langues qui plaisent aux enquêtés**

Quand on demande aux enquêtés « Quelles sont les langues qui vous plaisent », ils citent les mêmes langues dominantes du pays. Dans la vision des enquêtés, chaque langue qui plaît est une langue qui fascine de par sa fonction sociolinguistique au sein de la

communauté globale, son aire d'extension ou son poids démographique.

[Le *hausa* et le *sonay-zarma*] : ce sont des langues parlées par la majorité des Nigériens vivant dans les grandes agglomérations ;

[Le *hausa* et le *sonay-zarma*] : ce sont des langues riches et sont parlées un peu partout ;

[L'arabe] : c'est la langue de notre Prophète Mohamed (SAW) ;

[Le *hausa*, le *sonay-zarma* et le *tamajaq*] : elles sont les trois grandes sources de la langue *tassawaq*. Elles sont les sources de la langue *tassawaq* ;

Mais le fait que des langues nationales de faible envergure soient citées bouscule la logique de domination. Aussi, le *fulfulde* et le *tubu* font leur entrée dans le palmarès des langues qui plaisent aux Issawaghan, juste pour convenance personnelle.

[*Fulfulde* et *tubu*] : elles me plaisent ;

[*Fulfulde*, *tubu*, *tamajaq*] : juste qu'elles me plaisent ;

[Le *fulfulde* et le *tubu*] : ce sont des langues qu'utilise une couche majoritaire de la population nigérienne.

Les Issawaghan semblent projeter leur fantasme linguistique et voir prospérer leur langue sur les attributs de celles qui la dominent. Ils voudront le même destin que celui de ces langues dominantes. Tel le syndrome de Stockholm, ils ont de l'empathie et de la fascination pour ces langues hégémoniques dont la pratique leur est devenue vitale. On parle sa langue pour demeurer soi-même, pour vivre mais on parle les autres pour survivre, pour subsister. Il y a la langue pour être et les langues pour avoir. Être pour demeurer soi-même et avoir les moyens de son épanouissement social et la réussite professionnelle. La fascination pour les autres langues minoritaires a des relents de compassion, parce qu'elles subissent la même pression que la leur. C'est comme une espèce de solidarité des dominés linguistiques.

#### **4.4.1.5. Langues que les enquêtés désirent apprendre**

L'arabe est la langue que la majorité des répondants (13 sur 24) désirent apprendre en raison de son usage privilégié dans le domaine religieux. Il est suivi de manière égalitaire (9 sur 24) par le *fulfulde*, le

*sonay-zarma* et le *tamajaq*, à cause de leur fonction, de leur proximité linguistique ou géographique avec le *tassawaq*.

[Arabe] :

L'arabe est lié à ma religion [...] ;  
Je dois en tant musulman la parler parce que c'est la langue du Coran ;  
Elle est liée à ma religion ;  
En tant musulman, je dois le parler parce que c'est la langue divine.

[*Sonay-zarma*] :

À Niamey quand on sait parler *zarma*, on est plus considéré ;  
Pour avoir plus de relations dans le pays ;  
Pour mieux communiquer avec la communauté touarègue dans notre région ;  
Ce sont des langues proches de la langue *tassawaq*.

Des langues nationales minoritaires telles que le *gulmancema*, le kanuri, le *tubu* et le *tagdalt* se positionnent ici devant le *hausa* et le français, pour des raisons subjectives ou des besoins d'intégration régionale.

Le *tubu*, je l'adore ;  
J'e me réjouis assez quand j'entends les locuteurs de ces langues s'exprimer ;  
Je viens d'une zone où ces langues sont parlées ;  
Pour mieux intégrer leurs milieux ;  
Elles me plaisent ;  
Ils sont des nomades ;  
Elles me plaisent ;  
Ces langues sont moins parlées et leurs locuteurs sont des grands conservateurs du point de vue culturel.

Le fait que le *hausa* n'apparaisse pas dans ce palmarès ou que le français y figure en dernière position se justifie certainement par le fait que ces deux langues sont celles qui sont déjà parlées par l'ensemble (25 sur 25) ou une grande partie (20 sur 25) des Issawaghan de l'échantillon. Ils cherchent moins à parler ces langues qu'à les maîtriser. Le regard compatissant aux langues minoritaires refait surface, langues avec lesquelles ils partagent certes le même mode de vie (nomadisme) mais aussi le même type de domination linguistique.

#### 4.4.2. Langues souhaitées pour utilisation dans les instances formelles

Les desiderata des Issawaghan pour les transactions linguistiques avec les administrations de l'État portent leurs aspirations quant à la promotion de leur langue au rang de langue nationale, malgré la domination des autres langues en présence. Les quatre premières langues désirées pour la communication avec l'administration étatique se positionnent comme suit.

##### Langues souhaitées pour la communication avec l'administration étatique

	Services étatiques	Hausa	Français	Tassawaq	S-zarma
1	Administration civile	2 <sup>e</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
2	Services de santé	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
3	Justice	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
4	Elevage et agriculture	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
5	Médias	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>

Sources : notre étude 2024

La langue hausa apparaît partout en première position et le français en deuxième position, sauf au niveau de l'administration civile où les deux langues intervertissent leurs rangs. De manière systématique, le *tassawaq* occupe partout la 3<sup>ème</sup> position et le *sonay-zarma* la quatrième.

Cette répartition traduit la remise en question de la suprématie de la langue officielle mais aussi l'émergence des langues nationales véhiculaires dans un domaine où elles sont de jure exclues. Aussi, la position du *tassawaq* avant le *sonay-zarma* révèle-t-elle les attentes des Issawaghan quant à la valorisation de leur langue par son introduction dans les services étatiques. Si celle-ci devrait jouir de son statut de langue nationale, elle devrait leur permettre l'accès aux services étatiques, au même titre que toutes les autres langues dotées du même statut.

La langue française dont le capital communicationnel est fondé sur son recours obligé dans les usages écrits perd du terrain face à l'introduction progressive des langues nationales dans l'éducation formelle et non formelle et l'éclosion d'une littérature ludique ou

religieuse en hausa. Dans l'esprit des enquêtés, ce recul devrait profiter à toutes langues locales, y compris la leur.

#### 4.4.3. Langues de scolarisation désirées

La possibilité de promouvoir le *tassawaq* dans le domaine de l'éducation et de la formation a été envisagée par l'étude en termes d'utilisation exclusive de la langue à l'école, de son utilisation concomitante avec d'autres langues ou de la poursuite de son exclusion de ce domaine. Mais la page du questionnaire portant les aspects relatifs aux modalités de promotion de la langue *tassawaq* a été malencontreusement omise lors de la reproduction d'une des vagues de questionnaires envoyés aux enquêtés. Il n'a été possible de rattraper ce manquement par la suite. Aussi 9 enquêtés sur les 25 touchés n'ont-ils pas rempli ladite page. Cette analyse se limite donc aux données disponibles.

La majorité des répondants rejettent l'idée de scolariser leurs enfants uniquement dans leur langue maternelle, estimant que celle-ci n'est pas une « langue d'enseignement comme le français ou l'anglais » ou que cela limiterait le niveau d'instruction de ces enfants. Mais ils sont disposés à accepter une scolarisation exclusive dans une langue tierce. Dans l'ordre d'importance, ils citent le français (12 personnes), l'arabe (8 personnes) et le *hausa* (4 personnes). Leur argumentaire est bâti comme suit :

- Arabe et français font partie des langues d'enseignement ;
- Ce sont des langues utilisées par beaucoup de personnes ;
- Ce sont des langues qui ont connu de progrès et sont adaptées à l'enseignement ;
- Cela permet une insertion mondiale [cas de l'anglais] ;
- Ces langues font partie de l'administration et utilisées au niveau international ;
- Le français est la langue officielle du pays, donc disponibilité des enseignants et matériels didactiques ;
- Elles sont plus parlées à l'échelle mondiale ;
- Elles sont reconnues au sur l'échelle nationale.

Le rejet de l'enseignement exclusif en *tassawaq*, tout comme la préférence des langues étrangères, repose sur la reproduction des schèmes dominants véhiculés par les dispositions juridiques et

règlementaires actuelles : aucun texte ne prévoit un enseignement exclusif dans une langue nationale quelconque et les seules langues qui sont, à un titre ou un autre, utilisées dans l'enseignement classique sont les langues non maternelles, le français ou l'anglais et l'arabe. Les Issawaghan admettent tout aussi passivement l'immaturation de leur langue et son très faible niveau de rayonnement. Pourtant la réforme de l'enseignement au Niger engagée depuis 1972 table sur l'utilisation à l'école des langues premières maternelles aux côtés du français et/ou de l'arabe. Dans cette perspective, l'ensemble des répondants (8 sur 8) citent en première position le *tassawaq* et le français. L'arabe, le *hausa* et le *sonay-zarma* arrivent à parts égales en deuxième position (4 citations pour chacun). Ces choix reposent sur l'influence sociolinguistique et la couverture spatiale de ces langues. D'où la nécessité pour leurs enfants de se scolariser dans ces langues en même que dans la leur. Cette cohabitation à l'école pourrait être une bouée de sauvetage pour le *tassawaq*.

En conformité avec leurs pratiques linguistiques déclarées, les Issawaghan enquêtés sont profondément attachés à leur identité linguistique et désireux de vivre la promotion de leur langue aux côtés des autres langues en usage, dans l'équité et la visibilité. Nul ne perçoit le *tassawaq* comme un idiome exclusivement voué aux champs des interactions familiales.

Les desiderata linguistiques des enquêtes, en l'occurrence la préférence sans égale de leur langue et leur désir de la voir jouer un rôle réel dans les domaines de l'éducation et la formation, confirme l'hypothèse formulée quant à la valorisation de leur langue aux côtés des langues dominantes. C'est une attitude de réalisme qui commande que la langue soit en ordre de marche avec les autres mais jamais seule, ni qu'elle soit absente de ces domaines. Ils n'envisagent nullement l'abandon de leur langue même lorsque le contexte social est dominé par d'autres langues.

#### **4.5. Connaissances de l'utilisation institutionnelle du *tassawaq***

Les instances institutionnelles d'utilisation des langues nationales visées ici sont l'éducation, les médias et le champ politique. Il s'agit de connaître les représentations que se font les Issawaghan de la place qu'occupe leur langue au sein de ces instances. Ce, dans

l'optique de l'adaptation de la vision des locuteurs à l'offre de promotion de leur langue.

Dans les médias audiovisuels publics et privés, le *tassawaq* est reconnu comme disposant d'une présence convenable tant au niveau national qu'au niveau local ou régional. Presque tous les enquêtés s'accordent à dire que leur langue est bel et bien parlée à la radio publique nationale et suffisamment bien au niveau de la radio publique régionale. Elle l'est encore plus sur les antennes des radios privées communautaires. Ces radios de proximité sont en général prisées par les populations locales, du fait de leur prise en charge des problèmes locaux et de la richesse de leurs programmes de divertissement, le plus souvent interactifs. Les radios citées sont *Awalawal FM* et *Nomade FM*. Les émissions en *tassawaq* sont journalières, ce qui crée un élan de routine et de fidélité. En revanche, aucun enquêté n'évoque une quelconque présence du *tassawaq* au niveau des sociétés de télévision, à quelque niveau que ce soit.

Dans le domaine de l'éducation, en particulier dans l'alphabétisation, l'utilisation du *tassawaq* n'est pas affirmée avec conviction. Seul un enquêté signale l'existence d'un centre d'alphabétisation pour hommes et 4 autres celle de centres pour femmes. Mais personne ne peut situer ni nommer un centre d'alphabétisation quelconque. Les seuls utilisateurs du *tassawaq* signalés seraient des écoliers et l'alphabet utilisé est l'Alphabet phonétique international (API) ou « l'alphabet français ». Ceux qui déclarent lire et écrire le *tassawaq* font probablement de la translittération, la langue ne disposant pas pour l'instant d'une orthographe officielle. La production par la Société internationale de linguistique (SIL) des textes écrits en *tassawaq* est attestée mais les instances de son utilisation en dehors du cadre d'évangélisation semblent méconnues.

Dans la sphère politique, le *tassawaq* est signalé par la majorité des répondants comme étant utilisé dans les réunions politiques et lors des travaux du comité municipal de Ingall. Il est bien connu que quand les hommes politiques mènent leurs activités, ils s'évertuent à toucher les populations directement dans leurs langues ou par le biais de la traduction. Les campagnes politiques annoncent toujours le printemps des langues nationales. Mais au niveau de l'Assemblée



nationale, le *tassawaq* n'est pas utilisé, contrairement à certaines langues nationales.

Au niveau national, l'utilisation du *tassawaq* est circonscrite aux instances de communication de masse, traditionnelles et modernes, bénéficiant des plages limitées. Au niveau local, elle est dominante, aussi bien dans les radios communautaires ou régionales que dans les activités politiques des acteurs communaux. En revanche, le domaine de l'éducation et de la formation, qui devrait servir de levier à tous ces usages, n'est pas investi par la langue. Cela justifie probablement le désir exprimé par les enquêtés de la voir introduite dans les structures scolaires aux côtés des autres langues. La vitalité du *tassawaq* est déterminée par son utilisation dans l'espace public formel, pas uniquement dans le cadre communautaire.

#### **4.6. Représentations de la promotion du *tassawaq* au Niger**

La reconnaissance du *tassawaq* comme langue nationale est un statut juridique qui consacre son existence en tant qu'idiome autonome identifié par un groupe de locuteurs faisant partie intégrante de la communauté nationale. En effet, l'Acte 23 de la Conférence nationale souveraine du 23 octobre 1991, qui porte institution des langues nationales au Niger, intègre le *tassawaq* parmi les dix langues retenues.

Cette disposition stipule que toutes ces langues « ont vocation de servir de langues et matières d'enseignement au plan régional et national sur un parfait niveau d'égalité ». Ce statut a en outre été renforcé par la Loi 2019-80 du 31 décembre 2019, fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales. C'est cette loi qui reconnaît le *tagdalt* comme la onzième langue nationale du pays.

Plus de 30 ans après l'accession du *tassawaq* au rang de langue nationale, nous avons cherché à sonder la signification que ses locuteurs donnent à ce statut et selon eux, les modalités concrètes de sa jouissance.

##### **4.6.1. Interprétation du statut national du *tassawaq* par ses locuteurs**

L'idée que les personnes enquêtées se font de la signification et de la portée du statut de langue nationale recouvre un vaste champ

de sentiments à la fois d'altérité et de filiation à une communauté de destin. Le *tassawaq* se retrouve ainsi rattaché aux Issawaghan, reconnu comme tel au sein d'une nation, sans considération de sa substance ni de son origine linguistique. Les mots pour le dire sont « fierté » pour soi-même et « considération » par les autres. Au-delà de l'acte symbolique, les locuteurs y voient une promesse de porter leur langue au même niveau de développement que toutes les autres langues en coexistence.

Une même considération que toutes les autres LN ;

Une considération vis-à-vis à la fois de cette communauté et de la langue ;

Une fierté et un pas vers la promotion de la communauté ;

Une fierté du fait que de l'intégration de la langue *tassawaq* au Niger ;

Une fierté que la langue soit connue au niveau national et international ;

Une fierté vis-à-vis de notre langue qui vient d'acquérir une reconnaissance ;

Une fierté et un honneur ;

Un droit à un temps d'antenne à la radio et à la Télévision nationales ;

Une façon d'aider cette langue à se développer ;

Une évolution de la langue *tassawaq* ;

Un moyen de valorisation et d'entretien de cette langue car chaque jour que Dieu fait tant des langues disparaissent.

Ces propos sous-tendent un sentiment de soulagement face à une menace de disparition certes non verbalisée mais perceptible à travers une kyrielle de manifestations de congratulation. Le *tassawaq* est dans l'imaginaire populaire référé à la ville d'Ingall par l'appellation « ingalci » ou « ingalanci », littéralement « parler d'Ingall » ; ce qui pourrait le confondre à une variété d'une autre langue. Mais la loi l'a réhabilité en tant que langue autonome dans toute sa plénitude.

La reconnaissance d'une langue est une chose, son développement en est une autre. Quand on insiste sur la portée de la promotion du *tassawaq*, les enquêtés clarifient leurs aspirations relativement à l'utilisation de leur langue dans les domaines symboliques et significatifs.

J'aimerais qu'on fasse la promotion de cette langue riche qui renferme plusieurs autres langues ;

Je suis intriguée quand je parle *tassawaq* et que les gens me demandent si c'est du kanuri ; quelqu'un m'a même demandé si c'est de l'allemand. Alors je lance un cri de cœur pour faire la promotion du *tassawaq* à travers le Niger, pour qu'elle soit bien connue ;  
 Langue non reconnue au niveau national et cela ne la différencie pas du *zarma* ;  
 Mon plus grand rêve est que la langue soit connue au niveau national et international, par la volonté de Dieu ;  
 Pour la promotion de cette langue, l'utiliser dans les médias publics et privés et l'enseigner à l'école ;  
 Que cette langue soit enseignée dans les établissements primaires de la Commune de Ingall et à l'Université. Trouver l'alphabet propre à cette langue ;  
 Que sa promotion en langue nationale soit effective et qu'il y ait des émissions à la radio et à la télévision, avec des débats et des théâtres ;  
 Qu'on édite des livres dans la langue *tassawaq* ;  
 Le *tassawaq* contient de l'arabe, du fulfulde et du *sonay-zarma* : le parler est un honneur et il doit être enseigné au primaire à Ingall.

Dans les représentations des enquêtés, la dotation du *tassawaq* du statut de « langue nationale » ne saurait se limiter à un acte de portée symbolique, ni à une déclaration de principe sur l'égalité de toutes langues des communautés nationales mais comme une opportunité pour instituer l'usage de la langue dans toutes les instances formelles de la vie sociale, en tant qu'entité reconnue et individualisée.

#### **4.6.2. Perception des modalités de promotion du *tassawaq***

La promotion d'une langue n'est pas du domaine exclusif de l'État. Le rôle de la société civile (associations culturelles et organisations non gouvernementales) est souvent prépondérant. Au lendemain de changements de régime politique au Burkina en 1983 et en Guinée en 1984, les velléités de promouvoir les langues nationales dans l'éducation et la gestion de la chose publique sont été brusquement abandonnées. Il a fallu l'intervention des organisations de la société civile pour que cette réforme soit relancée au Burkina en 1990 et en Guinée en 2002.

La valorisation du *tassawaq* semble souffrir de l'inexistence de structures d'accompagnement au sein de la société civile nigérienne. Quelques enquêtés déclarent avoir connaissance deux plateformes

numériques formellement identifiées par nous : l'une sur Internet à l'adresse [www.ingall-niger.org](http://www.ingall-niger.org) et l'autre sur le site Facebook « J'apprends le *Tassawaq*, Tamasheq, le Tagdalt et le Zarma-songhoï » (créé le 14 avril 2014).

L'objectif de cette plateforme est de promouvoir la langue et la culture *tassawaq*. Un seul de nos enquêtés en serait membre. La fonctionnalité de la plateforme serait critique puisqu'elle est gérée non pas par une équipe mais par une personne dont la permanence et la pérennité ne sont pas garanties. Elle est non reconnue officiellement et ses pages ne sont pas interactives.

Pour la promotion de cette langue, les Issawaghan tablent majoritairement plutôt sur son utilisation dans les médias publics (radios et télévisions) et les réseaux sociaux les plus courants dans leur environnement, notamment Facebook et WhatsApp. Certains insistent sur la contribution substantielle des moyens de communication traditionnels tels que les musiques et les chants du terroir.

#### **4.6.3. Représentations de l'avenir du *tassawaq***

Les opinions des enquêtés quant à l'avenir de la langue *tassawaq* se classent en deux groupes opposés. A l'optimisme béat des uns, s'oppose le pessimisme défaitiste des autres. Tout en tentant de justifier leurs propos, nombre d'enquêtés proclament leur foi à un bel avenir à leur langue :

Bien qu'il soit l'une des LN les moins connues, le *tassawaq* à un bel avenir parce que des enseignants-chercheurs et des étudiants commencent à s'y intéresser ;

Ça s'accroît et aura un avenir radieux ;

Radieux puisqu'il a des émissions ;

C'est une langue jeune pour les non autochtones ; elle sera bien connue par le public une fois que la radio nationale fait sa promotion ;

Son avenir est prometteur parce que beaucoup de gens s'intéressent à la langue surtout les chercheurs

Elle progressera mais connaîtra surtout de changements ;

C'est une langue qui a de l'avenir précisément qu'elle soit diffusée à présent dans la radio et télévision nationales ;

Cet avenir s'avère très prometteur car la population de Ingall est en train de se réveiller.

L'intérêt que suscite la présente étude et l'utilisation du *tassawaq* dans les médias constituent pour les enquêtés des raisons objectives d'espérer. Mais la cohabitation de la langue avec d'autres idiomes dominants leur inspire de la méfiance et des inquiétudes quant à sa survie même :

Son avenir semble être un avenir de perte compte tenu des emprunts réguliers des mots des autres langues comme le *hausa* ;

Si on ne fait pas sa promotion, elle risque de disparaître parce qu'elle admettra les ajouts venant du *hausa*, français, etc. ;

Si on ne fait pas sa promotion, elle risque de disparaître parce qu'elle admettra les ajouts d'autres langues ;

Si on ne prête pas attention, ça risque de disparaître parce qu'on la laisse admettre l'implication des autres langues telles que le *hausa*, *tamasheq*, etc. ;

La langue *tassawaq* est sur le point de perdre sa valeur compte tenu des gens qui se marient avec d'autres ethnies et leurs enfants finissant par ne pas connaître cette langue ;

La langue *tassawaq* a connu une croissance très remarquable mais le manque de l'utilisation sur les antennes nationales lui perdre ses dialectes chaque jour ;

Si on ne fait pas attention ça va disparaître.

Les indices des menaces qui pèsent sur le *tassawaq* se traduisent, selon ses locuteurs, par l'affluence des emprunts dans son vocabulaire mais aussi par les mariages exogamiques porteurs de risques de non transmission aux générations à venir. Aussi longtemps que les Issawaghan cohabiteront avec des communautés plus dominantes ou hégémoniques, ces sentiments de pessimisme persisteraient. Mais le supplice des langues minoritaires dans un contexte plurilingue n'est pas imparable ni irréversible.

#### ***4.6.4. Test de la pilule magique ou si c'était à refaire...***

Le test de la pilule magique est une épreuve qui permet de mesurer le degré de l'attachement d'un locuteur à sa langue dans un environnement de confrontation entre les langues en présence. Notre test est libellé comme suit : « Si grâce à une pilule magique,

vous devriez renaître une seconde fois mais à nouveau au Niger, quelle langue aimeriez-vous parler ? ». Trois choix sont proposés par ordre d'importance. Le tableau ci-après récapitule la position de différentes langues dans l'ordre des choix opérés par les enquêtés.

*Langues choisies en éventuelle seconde naissance due à la pilule*

	Tassawaq	Arabe	Tamajaq	S-zarma	Hausa	Français
Choix en 1	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	-	3 <sup>e</sup>	-	-
Choix en 2	2 <sup>e</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>e</sup>	-	4 <sup>e</sup> ex	4 <sup>e</sup> ex
Choix en 3	1 <sup>ère</sup> ex	3 <sup>e</sup> ex	1 <sup>ère</sup> ex	3 <sup>e</sup> ex-	3 <sup>e</sup> ex	2 <sup>e</sup>

*Sources : notre étude 2024*

En premier choix, seules trois langues sont citées dans des proportions différentes.

Le choix du tassawaq est porté par 4/5 des enquêtés et ceux de l'arabe et du soṅay-zarma par la fraction restante. Cette option sans ambiguïté est motivée par un attachement viscéral à la langue et à la culture auxquelles s'identifient les Issawaghan :

- C'est ma langue ;
- C'est ma langue maternelle ;
- C'est ma langue, mon identité ;
- C'est ma langue maternelle, elle symbolise ma culture et mon identité ;
- C'est ma langue et je l'adore et ne préfère aucune autre langue à elle ;
- Elle me caractérise et je ne connais au début que cette langue ;
- Langue dans laquelle je suis à l'aise en parlant.

L'arabe doit sa préférence à son statut de langue de la religion islamique à laquelle se réfèrent les répondants et le soṅay-zarma à celui d'idiome très répandu.

- La langue arabe me sera d'une grande utilité pour améliorer mes connaissances ici dans ce bas monde mais aussi dans l'au-delà ;
- C'est la langue de tous les Nigériens surtout la région du fleuve.

Le lien identitaire entre les locuteurs du tassawaq et leur langue semble indéfectible. Quelle que soit la domination d'une autre langue

ou son attrait, elle ne peut rompre cette référence identitaire et culturelle, comme le montrent ces déclarations fusionnelles.

Par rapport au deuxième choix, 7 langues sont citées dont 3 de manière significative. Ce sont dans l'ordre l'arabe, le tamajaq et le tassawaq. La fonction sociale spécifique à chaque langue constitue le mobile de son choix en 2<sup>ème</sup> position.

[Arabe]

A cause de son lien à l'Islam ;  
C'est la langue de notre religion ;  
Je suis à moitié arabe ;

[Tassawaq]

Elle est la langue familiale ;  
Pour sa promotion ;  
Elle symbolise ma culture et mon identité.

[Tamajaq]

C'est la langue parlée par l'autre composante de ma localité ;  
On vit avec ses locuteurs.

[Français]

C'est la langue officielle ;  
C'est une langue internationale.

[Hausa]

Elle est parlée dans la Commune et dans le commerce ;  
C'est une langue qui est beaucoup parlée et utilisée dans le business ;  
Elle est répandue en Afrique.

En troisième choix, le tassawaq revient en tête comme dans le premier et quasiment pour les mêmes raisons. Il en est de même pour les autres langues qui doivent leur présence et leur positionnement à la fonction sociale qu'elles assurent au niveau de la communauté régionale ou nationale.

[Tassawaq]

Elle symbolise ma culture et mon identité ;  
Pour écrire en tassawaq ;  
Elle est parlée dans la Commune.

[Tassawaq]

A cause de la cohabitation avec les Tamasheq ;  
J'aime bien la langue et la manière de vivre de ceux qui la parlent.  
J'écoute énormément des chansons tamajaq même si je ne comprends pas ;  
Langue la plus parlée dans le département d'Ingall.

[Hausa]

C'est la langue la plus parlée au Niger ;  
C'est une langue partout parlée au Niger.

[Français]

C'est une langue internationale ;  
Elle est parlée par la majorité.

[Songay-zarma]

On cohabite avec ses locuteurs ;  
Parlée partout à Niamey ;  
Pour bien m'intégrer dans les milieux nomades que je connais très bien.

Le fait que de nombreux enquêtés aient systématiquement placé le tassawaq dans chacun des trois choix possibles traduit la profondeur de l'allégeance faite à leur langue au même titre que ceux qui se limitent au seul choix porté sur le tassawaq. Opter systématiquement pour le tassawaq sur les trois choix possibles et choisir uniquement le tassawaq une seule fois en seule et première position renvoient au même résultat. Le tassawaq d'abord et avant tout, en tout et pour tout.

Les représentations que se font les Issawaghan enquêtés des perspectives de promotion du tassawaq passent par le biais de l'attachement à leur langue et à leur identité culturelle, en tant que composante à part entière de la nation nigérienne. La troisième hypothèse ici formulée se trouve ainsi confirmée car l'éloignement des Issawaghan de leur fief n'entame en rien l'irréductibilité linguistique dont ils sont porteurs.

## **Conclusion**

La situation du tassawaq à Niamey n'est pas la réplique de celle de Ingall, bien qu'il apparaisse partout comme une langue dominée par les mêmes langues avec lesquelles il coexiste, fussent-elles langues nationales ou langue officielle. Elle est certes menacée au même titre que les autres langues minoritaires mais elle a plus d'espace vital et de vigueur dans son fief de Ingall et c'est là que se joue son devenir. La présente étude est une approche exploratoire dont les résultats sont à confirmer ou à nuancer auprès d'un échantillon représentatif et in situ, dans le département de Ingall. Elle peut également inspirer



des recherches sur les autres langues minoritaires dans les mêmes conditions, à Niamey ou dans leurs fiefs respectifs.

La concrétisation du statut de « langue nationale » peut et doit conduire à la valorisation de toutes celles qui sont minoritaires ou minorées parmi les langues nationales grâce à une utilisation régulière au niveau local et dans toutes les instances de communication formelle, dans les services étatiques de proximité, dans les écoles et centres de formation, dans les médias publics et privés et sur les réseaux sociaux. Pour ce faire, la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication est indispensable. Elles présentent l'avantage de toucher beaucoup de personnes en même temps et à moindres coûts, de manière motivante et ludique. Une telle démarche relève de l'adoption et la mise en œuvre d'une politique linguistique explicite, fondée sur la connaissance des dangers existentiels pour les langues en contact et des enjeux sociaux que sous-tend toute gestion hasardeuse du plurilinguisme dans un État égalitaire.

### Références bibliographiques

- AHN, 2004, *Histoires de l'espace nigérien, État des connaissances*, Association des Historiens Nigériens, Actes du premier colloque de l'Association des Historiens Nigériens tenu à Niamey du 19 au 22 juin 1999, Niamey, EditionsÉditions Daouda.
- ALIDOU DIOULA Ousseina, 1988, *Tasawaq d'In-Gall, Esquisse linguistique d'une langue dite « mixte »*, Mémoire d'études et de recherches, s/dir de Ekkehard Wolff, Université de Niamey, Niger.
- AMEUR Meftafa, BOUHJAR Aïcha et EL AZRAK Noura, 2016, *Attitudes et représentations autour d'une langue en devenir, le cas de l'amazighe*, Actes du colloque international, Rabat, 20-21 novembre 2014, Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre d'Aménagement Linguistique (CAL), Série : Colloques et Séminaires n°48, Rabat.
- BOYER Henri, 1986, « 'Diglossie : un concept à l'épreuve du terrain, l'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan » LENGAS n°20, p. 21-53.

- BOYER Henri, 1987, « Sociolinguistique et politique linguistique : l'exemple catalan » dans BOYER Henri et DUMONT Pierre (dir) 1987, p. 69-88.
- BOYER Henri et DUMONT Pierre, (dir.) 1987, *Politiques linguistiques (Études des cas)*, ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE n° 65, Paris, Didier Érudition.
- CALVET Louis-Jean, 1974, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CALVET Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- DJIBO Hamani, 2013, *Quatorze siècles d'histoire du Soudan central, Le Niger du VIIe au XXe siècle*, Niamey, Éditions Alpha.
- FERGUSON Charles A., 1959, « Diglossia » dans WORD vol. 15, p.325-340.
- FISHMAN Aaron Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Bruxelles/ Paris, Labor/ Nathan.
- GARDY Philippe et LAFONT Robert, 1981, « La diglossie comme conflit : L'exemple occitan » dans MARCELLESI J-B. (dir) 1981, p. 75-91.
- GOBARD Henri, 1976, *L'aliénation linguistique, Analyse trétraglossique*, Paris, Flammarion.
- HAGEGE Claude, 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, Ed. Odile Jacob.
- HAUGEN Einar, 1962, « Schizoglossia and the linguistic norm » in Monograph series on language and linguistics, no 15, Gorgetown University, Washington, D. C., p-63-73.
- JOLIVET Rémi et alii., 1996, *Pratiques et représentations linguistiques au Niger*, BULLETIN DE LINGUISTIQUE ET SCIENCES DU LANGAGE, n°16-17, Université de Lausanne.
- KREMnitz Georg, 1981, « Du bilinguisme au conflit linguistique : cheminement des termes et des concepts » dans MARCELLESI J-B. (dir) 1981, p. 63-74.
- MALLAM GARBA Maman, 1995, *L'aménagement du kanuri au Niger : préalables linguistiques et épilinguistiques* (dir. C. Caitucoli) Doctorat Nouveau Régime (Ph. D), Université de Rouen.
- MARCELLESI Jean-Baptiste (dir), 1981 : *Bilinguisme et diglossie*, LANGAGES N°61, Paris. Larousse.

- MARCELLESI Jean-Baptiste et GARDIN Bernard, 1974, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, (rééd. 1981) CAHIER DE LINGUISTIQUE SOCIALE, I.R.E.D., Mont Saint-Aignan.
- NICOLAI Robert, 1981, *Les dialectes du songhay, contribution à l'étude des changements linguistiques*, (Étude phonologique), Paris, SELAF
- NICOLAI Robert, 1990, *Parentés génétiques (A propos du Songhay)*, Paris, Éditions du C.N.R.S.
- NICOLAI Robert, 1991 : « Songhay et chamito-sémique : recherche sur les continuations du touareg en songhay », Communication à « Studia Chadica et Hamito-Semitica », Frankfurt am Main, 6-8 May 1991.
- NIGER, 2024, *Dépliant démographique, Région de Niamey*, Institut national de la statistique, Edition 2024, Institut national de la statistique, Direction régionale de Niamey.
- NIGER, 2022, *Statistiques régionales, Annuaire 2017-22*, Institut national de la statistique, Direction régionale d'Agadez
- RUECK Michael J. et alii, 1999, « Les langues du songhay septentrional au Mali et au Niger », une enquête sociolinguistique, Summer Institut of Linguistics, <http://www.sil.org/silesr/1999/>
- SEYDOU HANAFIOU Hamidou, 2004, « Représentations linguistiques des locuteurs natifs du songhay-zarma », in *Cahiers de l'ILSL*, n°15, 2004, Université de Lausanne, p. 185-205.
- UNESCO, 2003, *Vitalité et disparition des langues*, Groupe d'experts spécial de l'UNESCO sur les langues en danger, [ich.unesco.org](http://ich.unesco.org)

## Table des matières

Partir de l'Ubuntu pour penser l'éducation à la paix en situation d'urgence avec Joseph KI-ZERBO ... OUATTARA Mahama.....	25
La main d'œuvre tchadienne dans la construction du chemin de fer Congo-océan de 1925 à 1934 ... ABAKAR KASSAMBARA Abdoulaye, MEY MAHAMAT Mahamat, OUSMAN ABAKAR Goni .....	45
Lire la traduction ou la différence : du paratexte au contenu de Born on a Tuesday et Né un mardi ... AKPAOU Tchasse.....	69
Statut socioéconomique, autonomie reproductive et fécondité des adolescentes déplacées internes au Burkina Faso ... ONADJA Yentéma.....	91
La médiathèque municipale de Ouagadougou, une opportunité de lecture pour la jeunesse ... BAKIONO André Ibourpin Négawalzoum .....	117
Peuplement gurunsi au Moogo précolonial (XV <sup>e</sup> - fin XIX <sup>e</sup> siècles) : causes, itinéraires, établissement et intégration ... OUÉDRAOGO Wendlarima Hyacinthe, KONSEIBO Windpouiré Isidore .....	133
L'Afrique face aux altérités des années de crises : analyse de quelques continuités et discontinuités démographiques du XVI <sup>e</sup> au XXI <sup>e</sup> siècle ... KEITA Fodé Bangaly .....	159
Quête de stratégies de résilience des femmes lobi, Birifor et Dagara face au nouveau mode de l'orpaillage au sud-ouest du Burkina Faso ... DAH Nonna Anne, SOW Jacqueline, SANON Vincent-Paul, TOE Patrice.....	177
L'agriculture urbaine : un levier multifonctionnel pour le développement des quartiers de la ville de Conakry ... TRAORÉ Maningbè Kaba, DIALLO Sara Baïlo, DIALLO Alpha Issaga Pallé .....	201
La discussion comme mode d'apprentissage du philosophe ... KABORÉ Calixte .....	225

Le sens du bonheur comme co-construction d'un dynamisme socio-politique en Afrique ... KONÉ Ibrahim .....	245
Burkina Faso: Les Wayignan et les Koglweogo comme stratégies face au terrorisme ... IDO Kouaman.....	261
Formes et manifestations d'engagement du sujet dans Le Sens d'un combat de Norbert Zongo ... TOLOGO Guillaume Ballebê.....	277
Le développement des sms vers une mondialisation de la langue française. Exemples des sms ivoiriens et français ... KEI Joachim, KOUASSI Roland Kouakou.....	295
Critique de la communication-vérité de Habermas à la lumière de R. Rorty ... AKOUTOU Sefounema, AKODJETIN Euloge Franck .....	307
Solidarité autonomisation et engagement associatif : une analyse à partir du cas des personnes en situation de handicap ... N'DA Roseline Gbocho .....	323
Traumatisme psychique infantile et relation de couple ... ADANSIKOU Kouami, ADZODA Eli-kplim Adzo .....	337
La laïcité dans le contexte du terrorisme religieux en Afrique ... OUÉDRAOGO Tégawendé Lazard.....	357
Les modalités du faire, /devoir/et/pouvoir/dans Yassoi refusa l'orange mûre de Nianga de Charles NOKAN ... ASSOH Dingny Yannick.....	383
Les pouvoirs publics à la face la prolifération de l'habitat spontané au Burkina Faso (1991-2022) ... YAMBRESSINGA Guilga François de Paule .....	403
Communication digitale et développement local : comment rendre la participation plus inclusive à l'ère du numérique ? ... MISSEHOUNGBE Pierre-Paul.....	431
Nietzsche ou la fin de la tyrannie des absolus ... SARÉ Sény .....449	

Représentations linguistiques des locuteurs du tassawaq résidant à Niamey : entre risque de glottophagie et résilience linguistique ... SEYDOU HANAFIOU Hamidou, MALLAM GARBA Maman .....	467
Place de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire au Burkina Faso: contribution des maraîchers de la commune rurale de Tanghin Dassouri ... GNOUMOU Gaston, HIEN Yorsaon Christophe, FAYAMA Tionyele .....	503
Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société modern ... LOUARI Yendifimba Dieudonné.....	529
Crise de la COVID-19 et crise de la communication institutionnelle au Burkina Faso ... PARÉ Cyriaque.....	549
Santé sexuelle et reproductive des jeunes hommes au Burkina Faso : caractéristiques et facteurs sociodémographiques associés ... SAWADOGO Nathalie.....	575
Voyages dans l'irréel : Regard croisé des espaces métaphysiques comme objets de narration dans Au Gré du destin de Ansomwin Ignace HIEN et Le Carnaval de la mort de Fidèle ROUAMBA ... BADIÉL Roland.....	603
Performance en mathématiques et perception de compétence des élèves en classe de 4 <sup>ème</sup> au Burkina Faso: étude de deux cas illustratifs dans la ville de Koudougou ... SAWADOGO Mahamady Lèga, YOUGBARE Sébastien, BADOLO Leopold Bawala.....	619
Impact des troubles du langage sur le bien-être psychologique et l'intégration sociale des adolescents: Analyse des facteurs de vulnérabilité ... RAMDE Koudraogo Aimé, YOUGBARE Sébastien.....	639
Quand la femme est discourtoise ... OUATTARA Maténé.....	675